

CAMPUS CONDORCET Paris-Aubervilliers
Cité des humanités et des sciences sociales

Dossier de la concertation publique

16 mai – 24 juin 2011





Les sites universitaires du Grand Paris

Pleinement intégré dans la dynamique du Grand Paris, le Campus Condorcet contribuera à la mutation de Paris Nord-Est, de Plaine Commune et d'Aubervilliers dont il accompagne la transformation et le développement social.

© Campus Condorcet, tous droits réservés

Éditorial

- 2 Jean-Claude Waquet
président de la Fondation Campus Condorcet
- 3 Claude Guillerme
garant de la concertation publique, Commission nationale du débat public

Le Campus Condorcet

- 4 Les fondateurs
- 8 La gouvernance

Un campus de formation et de recherche en sciences humaines et sociales

- 10 Un nouveau Campus pour les sciences humaines et sociales
- 12 Un programme scientifique de grande envergure
au service d'un campus de visibilité internationale
- 13 Mieux accueillir et équiper la communauté universitaire
- 14 Le logement : un autre enjeu essentiel pour le Campus
- 14 Un projet en marche
- 15 Les grandes étapes du projet

Un campus au cœur du développement du territoire

- 19 Un contexte en évolution rapide
- 22 Des transports en constante amélioration

Un campus transpériphérique

- 25 Les deux sites du Campus

L'apport du Campus aux habitants du territoire

- 28 Un campus acteur de l'identité et de la vitalité urbaine

- 32 Contact
Carte T, pour poser des questions ou faire des propositions

Un campus de formation et de recherche en sciences humaines et sociales pour le 21^e siècle

Depuis des décennies les sciences humaines et sociales comptent parmi les domaines du savoir dans lesquels la France a excellé. C'est pour maintenir ce niveau d'excellence que neuf établissements et organismes d'enseignement supérieur et de recherche se sont engagés dans le projet d'un nouveau et vaste campus dédié à ces disciplines. Grâce à lui ils entendent se doter des moyens d'accueillir leurs étudiants et leurs personnels dans les meilleures conditions, fournir à tous des équipements à la mesure des enjeux actuels de l'ère numérique, et enfin renforcer l'attractivité de leurs formations et de leurs unités de recherche pour les étudiants et les chercheurs étrangers. Ils se proposent aussi de faire émerger, par la réunion sur un même site de compétences scientifiques exceptionnelles, un pôle de référence européen et international en matière de recherche et de formation.

De grande dimension, mais de taille humaine, ce nouveau pôle pour les sciences humaines et sociales est appelé à prendre place sur un territoire en pleine transformation, s'étendant sur Paris et sur Aubervilliers. En cela il accompagne non seulement le travail en cours de restructuration du territoire universitaire à l'échelle de l'Île-de-France, mais aussi le développement du Grand Paris. Il comporte, de ce fait, une dimension de développement social et d'aménagement du territoire qui va très au-delà des enjeux scientifiques, pourtant essentiels, portés par les établissements et organismes fondateurs dans le cadre du projet qui les réunit.

Ce faisceau de facteurs aussi bien universitaires que plus généraux explique que le projet de Campus Condorcet ait reçu dès l'origine l'appui sans réserve de l'État, et qu'il bénéficie aussi du soutien unanime des collectivités territoriales : Région Île-de-France, Ville de Paris, Département de Seine-Saint-Denis, Communauté d'agglomération Plaine Commune, Ville d'Aubervilliers, Ville de Saint-Denis.

Cependant ni l'engagement des établissements, ni le soutien apporté par les partenaires publics ne peuvent à eux seuls garantir le succès d'un projet qui intéresse au premier chef la communauté universitaire, acteur du futur Campus, ainsi que les populations des territoires concernés, au regard desquels la nouvelle structure entend bien se présenter sous les traits d'un campus ouvert ou, pour mieux dire, d'un quartier universitaire pleinement intégré dans une ville elle-même en transformation rapide.

Informar ces populations, entendre ses observations, recueillir ses suggestions constitue dans ce cadre un véritable impératif, et c'est avec la plus vive satisfaction que la Fondation Campus Condorcet, à qui il revient de porter le projet, a accueilli la demande de la Commission Nationale du Débat Public d'organiser une concertation publique autour du futur Campus. Cette concertation permettra d'amplifier les contacts déjà établis avec les acteurs du territoire. Elle donnera à la Fondation et aux fondateurs l'occasion de présenter leur projet plus en détail, et de nouer des relations étroites avec ceux qui, demain, vivront à leurs côtés.

Je souhaite, en tant que président de la Fondation, que cette occasion porte pleinement ses fruits et que la concertation nous permette, à tous, d'avancer sur la voie d'un projet partagé par tous les acteurs, et conduit au service de l'intérêt général.

Le projet Campus Condorcet, une concertation publique, pourquoi, pour qui, comment ?

À la suite de sa saisine par la Fondation Campus Condorcet, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a recommandé à la Fondation Campus Condorcet, maître d'ouvrage de l'Opération campus Condorcet, d'organiser une concertation publique, démarche conforme aux dispositions de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Conformément aux termes de la Convention d'Århus, ladite loi définit les modalités de la « participation du public à l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement ayant une incidence sur l'environnement ou l'aménagement du territoire » (article L121-1 à L121-15 du Code de l'environnement). En complément de ces dispositions, la loi du 12 juillet 2010, loi portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle II », a défini diverses dispositions relatives à l'information et à la concertation parmi lesquelles (articles 246, chapitre IV) figurent la désignation d'un « garant de la concertation » et la possibilité d'élargir l'objet du débat public aux « modalités d'information et de participation du public après le débat ».

Placée sous la responsabilité du maître d'ouvrage, en l'occurrence la Fondation Campus Condorcet, la concertation publique engagée associe les services de l'État comme les collectivités territoriales concernées au sein d'un comité de pilotage, le garant désigné par la CNDP ayant, entre autres missions, celles de veiller à la transparence et à l'équité de la concertation aux yeux du public.

Projet ambitieux, s'inscrivant pleinement dans les objectifs nationaux devant permettre à dix campus de renforcer l'attractivité et le rayonnement de l'Université française, le Campus Condorcet, ouvert sur la cité, participera largement à cette démarche et offrira aux étudiants comme aux chercheurs un ensemble complet de services.

Organisée en amont de la définition définitive du projet de Campus, la concertation publique offrira au public – ou à différents publics – la possibilité d'être largement informé(s) sur le projet sous ses différents aspects. Favorisant l'expression sous différentes formes des interrogations, des avis, des suggestions de toutes les personnes intéressées, elle doit générer une forme d'expertise citoyenne de qualité à destination du maître d'ouvrage. Privilégiant, a priori, les modalités d'insertion du futur Campus dans le tissu urbain et les apports attendus en matière d'aménagement, la concertation publique permettra aussi d'évoquer les aspects liés aux objectifs universitaires ou scientifiques.

Préparée de manière rigoureuse, la concertation publique se développera dans le temps selon différentes modalités et dans un calendrier précis. Elle pourra revêtir différentes formes, l'important étant d'ouvrir les moyens de diffuser l'information comme les modalités relatives au recueil des interventions du public. Y contribueront les réunions publiques – générale, thématique, ou de proximité –, les rencontres avec les acteurs du débat, le dispositif de « questions-réponses » écrites ou déposées par le biais du formulaire disponible sur le site Internet du Campus, les visites des sites, les expositions...

À l'issue de la concertation, un compte rendu sera établi par le garant à destination du maître d'ouvrage et du président de la CNDP afin de recenser les acquis des différents échanges. Tout au long de la concertation, le verbatim de chaque réunion publique garantira à tout citoyen la possibilité d'une mise à jour permanente de sa propre information comme du suivi des différents débats.

CAMPUS CONDORCET Paris–Aubervilliers

Cité des humanités et des sciences sociales



CNRS Centre national de la recherche scientifique

EHESS École des hautes études en sciences sociales

ENC École nationale des chartes

EPHE École pratique des hautes études

FMSH Fondation maison des sciences de l'homme

INED Institut national d'études démographiques

Université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Université
Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

Université
Paris 13 Nord

Le Campus Condorcet réunit neuf partenaires de forte notoriété internationale qui entretiennent depuis de longues années d'étroites relations scientifiques et pédagogiques

Certains de ces fondateurs appartiennent aux Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Hautes Études – Sorbonne – Arts et Métiers (HESAM) et Sorbonne-Paris-Cité.

Plusieurs autres établissements et organismes se sont associés à la démarche des fondateurs, notamment le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et Universcience.

Les chiffres clés

180 000 m² repartis sur 10 hectares à Paris – porte de la Chapelle et à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis

2016 livraison des premiers bâtiments

600 M€ le montant de l'investissement

15 500 personnes au total

3 000 étudiants de licence

3 300 étudiants de master

4 600 doctorants

3 600 enseignants-chercheurs

900 personnels administratifs

100 unités de recherche, souvent contractualisées avec le CNRS

CNRS

Centre National de la Recherche Scientifique

Les sciences humaines et sociales sont présentes depuis la création dans cet organisme de recherche public, le plus grand de son genre en Europe. En son sein, l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS), créé en novembre 2009, a une triple fonction d'opérateur de recherche, d'agence de moyens et de coordinateur national de la prospective et de la programmation des sciences humaines et sociales. Plusieurs laboratoires propres de l'INSHS et un très grand nombre d'unités de recherche contractualisées déménageront sur le site d'Aubervilliers, qui deviendra le premier en France du point de vue du nombre de chercheurs du CNRS accueillis.

EHESS

École des Hautes Études en Sciences Sociales

L'EHESS, fondée en 1975, forme des docteurs dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales. Elle délivre également des masters et un diplôme spécifique. Ses séminaires sont ouverts à des milliers d'auditeurs. Forte de plus de quarante équipes de recherche, dont 24 unités mixtes avec le CNRS, membre fondateur de la Fondation Jean-Jacques Laffont et de l'École d'Économie de Paris, elle est l'un des principaux lieux de la recherche en sciences sociales en Europe, spécialement en ce qui concerne l'étude des aires culturelles. Elle accueille chaque année près de deux cents professeurs invités étrangers et de nombreux conférenciers. L'EHESS aura son siège et la majorité de ses effectifs sur le Campus à Aubervilliers.

ENC

École Nationale des Chartes

L'ENC, créée en 1821, est une grande école littéraire qui dispense une formation universitaire aux étudiants en sciences de l'homme et de la société, et particulièrement aux étudiants en histoire. Elle participe à la formation professionnelle des conservateurs du patrimoine et mène des activités de recherche dans les disciplines historiques et littéraires. Elle délivre aussi le diplôme de master, ainsi que le doctorat d'histoire en partenariat avec les Universités de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de Paris 4 Sorbonne. Le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques et l'Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique de Paris, entités rattachées à l'ENC, seront présentes sur le nouveau Campus.

EPHE
École Pratique
des Hautes Études

Créée en 1868, l'EPHE est spécialisée dans les formations avancées à partir du master. L'école forme à la recherche par la recherche, dans le cadre de ses laboratoires et de ses séminaires, ou « conférences ». L'EPHE couvre des disciplines aussi variées que l'histoire, la philologie, l'archéologie, l'histoire de l'art, la linguistique, l'étude des religions et en sciences, la biologie-santé, les neurosciences, l'écologie, l'environnement et l'évolution. L'École délivre aussi un diplôme propre accessible sans condition préalable, et apporte ainsi une contribution originale dans le domaine de la formation tout au long de la vie. Le siège de l'EPHE ainsi que la très grande majorité de ses équipes de sciences humaines et sociales seront installés sur le site d'Aubervilliers.

FMSH
La Fondation Maison des
Sciences de l'Homme

Créée en 1963 à l'initiative de Fernand Braudel pour promouvoir les sciences humaines et sociales, la FMSH constitue une plate-forme de collaborations nationales et internationales entre institutions, équipes, chercheurs, et entre disciplines. Son statut de fondation de droit privé, reconnue d'utilité publique, et son engagement international lui permettent de favoriser en toute autonomie l'émergence de projets de recherche innovants, l'expérimentation de nouveaux modes de coopération et d'organisation de la recherche, la valorisation de ces résultats sous diverses formes (rencontres scientifiques, sites internet, publications, archives audiovisuelles) et en plusieurs langues. La bibliothèque de la FMSH rejoindra le site d'Aubervilliers.

INED
Institut National d'Études
Démographiques

L'INED, créé en 1945, a pour mission d'étudier les problèmes démographiques sous tous leurs aspects et d'assurer la diffusion des connaissances dans le domaine de la population. L'Institut étudie les populations de la France et des pays étrangers, sous l'angle de la démographie stricto sensu, mais aussi de nombreuses autres disciplines : histoire, géographie, sociologie, anthropologie, économie, épidémiologie, biologie de la reproduction. L'INED accueille plus d'une trentaine de chercheurs étrangers par an. Les équipes de l'Institut dans leur totalité seront installées sur le site d'Aubervilliers.

Université
Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Riche de huit siècles d'excellence, l'Université Paris 1 est l'une des plus grandes universités françaises, avec 40 000 étudiants répartis en quatorze unités de formation et de recherche (UFR) et cinq instituts. Aux formations universitaires en histoire, géographie, philosophie, histoire de l'art, sciences économiques, droit et sciences politiques, s'ajoutent de nouvelles disciplines telles que les arts plastiques, les mathématiques appliquées aux sciences sociales, la gestion des entreprises, les formations aux métiers du tourisme, de la culture et de la communication, etc. Environ 3 000 étudiants de licence et de master professionnel seront installés sur le site de la porte de La Chapelle et près de 6 000 enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, doctorants, et personnels administratifs seront présents sur le site d'Aubervilliers.

Université
Paris 8
Vincennes-Saint-Denis

Depuis sa création comme centre expérimental à Vincennes en 1969, puis son déménagement à Saint-Denis en 1980, l'Université Paris 8, qui compte plus de 20 000 étudiants, est l'une des universités françaises les plus originales. Les enseignements à dominante lettres et sciences humaines, mais aussi arts et sciences sociales, ont toujours eu pour objectif d'amener les étudiants à une meilleure compréhension du monde contemporain. En matière de recherche, l'Université a joué un rôle pionnier dans des domaines tels que la psychanalyse, l'urbanisme, la géopolitique, le cinéma, les arts plastiques, le genre, etc. Une vingtaine de laboratoires en littérature et langues, histoire, géographie, géopolitique, sciences politiques, etc. seront installés sur le site d'Aubervilliers et y œuvreront en liaison avec le programme scientifique du Campus.

Université
Paris 13
Nord

L'Université Paris 13, l'une des treize universités qui ont succédé à la Sorbonne après 1968, compte près de 22 000 étudiants, en formation initiale ou continue, répartis sur quatre campus (Villetaneuse, Bobigny, Saint-Denis et La Plaine Saint-Denis). L'Université couvre cinq champs : sciences humaines et sociales, arts-lettres-langues, droit-économie-gestion, sciences-technologie-santé, culture et communication. Environ une dizaine de laboratoires en sciences humaines et sociales, et économie, soit quelque 500 personnes, seront installées sur le site d'Aubervilliers et y œuvreront en liaison avec le programme scientifique du Campus.

Un campus de formation et de recherche en sciences humaines et sociales

La gouvernance du Campus

Le projet est porté par la Fondation Campus Condorcet, fondation de coopération scientifique. Elle a pour objet de soutenir la coopération scientifique entre ses membres, notamment par la coordination de programmes de recherche et de formation.

Elle est également chargée de conduire l'ensemble des opérations visant à la réalisation du Campus, et a reçu mandat de l'État à cette fin.

La Fondation est présidée par Jean-Claude Waquet, président de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE). Son conseil d'administration comprend les présidents et directeurs des neuf établissements et organismes fondateurs, des représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, et des personnalités qualifiées. Y assiste également le Recteur de l'Académie de Paris, commissaire du gouvernement.

Le conseil scientifique, présidé par Jean-Claude Schmitt, historien et directeur de recherche à l'EHESS, comprend quinze membres dont sept personnalités originaires de plusieurs pays européens (Angleterre, Allemagne, Belgique, Italie, Suisse).

La Fondation est actuellement hébergée dans les locaux de la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, située à Saint-Denis, à quelques pas d'Aubervilliers et du futur Campus. Elle bénéficie du soutien du Plan de Relance à hauteur de 6 M€. Elle s'appuie sur l'Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture (OPICC), établissement du ministère de la Culture et de la Communication qui agit en tant que conducteur d'opération.

Un nouveau Campus pour les sciences humaines et sociales

Très engagé dans les études les plus avancées – master, doctorat, post-doctorat – le Campus accueillera à partir de 2016 environ 15 500 personnes – chercheurs, enseignants, enseignants-chercheurs, étudiants et personnels administratifs – sur deux sites : l'un à Paris, porte de La Chapelle, ayant vocation à accueillir des étudiants de l'Université Paris 1 ; et l'autre, de beaucoup plus grande dimension, à Aubervilliers.

Les bâtiments du Campus représenteront près de 180 000 m² sur 10 hectares environ. Le coût de la construction est évalué à 600 millions d'euros, hors acquisitions foncières et équipements.

À proximité immédiate du Campus, la construction déjà avancée de la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord à Saint-Denis, à la limite d'Aubervilliers, à l'impulsion du CNRS et des Universités Paris 8 et Paris 13, anticipe sur la réalisation de la nouvelle structure.

Un des dix campus sélectionné dans le cadre de l'Opération campus

Confrontés de longue date aux mêmes difficultés immobilières, qui se traduisaient par un éclatement de leurs locaux entre de nombreux sites et par de médiocres conditions d'accueil des étudiants comme des personnels, les établissements fondateurs du Campus ont fait le choix d'une structure commune, possédant une masse critique suffisante pour justifier la création de grands équipements mutualisés.

Les fondateurs ont soumis le projet de Campus Condorcet au comité d'évaluation de l'Opération campus lancée le 6 février 2008 par l'État. Cette opération vise à requalifier et à dynamiser des campus existants ou à en créer de nouveaux. Son objectif est de faire émerger de véritables lieux de vie, de préfigurer les grands campus de demain et d'accroître leur visibilité internationale.

Le comité d'évaluation a sélectionné les projets sur la base de quatre critères :

- l'ambition pédagogique et scientifique, en encourageant fortement les initiatives pluridisciplinaires ;
- l'urgence de la situation immobilière et la capacité à optimiser le patrimoine ;
- l'importance attachée au développement d'une vie de campus marquée par la diversité des activités ;
- le caractère structurant et innovant du projet pour le territoire, apprécié notamment au travers du soutien des collectivités locales et des partenaires locaux.

Le Campus Condorcet a été définitivement retenu par le comité d'évaluation en février 2009. Le 3 septembre 2009, l'État a annoncé qu'il lui attribuait une dotation non consommable de 450 M€, dont les intérêts seraient consacrés à la réalisation du projet. Il prend également en charge les études préalables, dans le cadre du Plan de relance, et a décidé en juin 2010 de dégager 40 M€ pour financer les terrains situés à Aubervilliers – à l'exception de ceux qui sont apportés par la Communauté d'agglomération Plaine Commune et d'Aubervilliers.

Le Campus Condorcet soutenu par les collectivités territoriales

Le projet de Campus Condorcet reçoit également le soutien des collectivités territoriales – Région Île-de-France, Ville de Paris, Département de Seine-Saint-Denis, Communauté d'agglomération Plaine Commune, Ville d'Aubervilliers et Ville de Saint-Denis. Plusieurs éléments du projet figuraient dès l'origine dans le Contrat de Projet État-Région (CPER) 2007–2013. Toutefois la Région a précisé ses intentions le 19 novembre 2010, indiquant qu'elle entendait consacrer de 100 à 150 M€ au site d'Aubervilliers. Sur la porte de La Chapelle, son engagement est de 21 M€ ; celui de la Ville de Paris est également de 21 M€ pour la construction, auxquels s'ajoute l'acquisition des terrains. Le Département, la Communauté d'agglomération Plaine Commune et les Villes de Paris et d'Aubervilliers interviennent dans le cadre de leurs compétences, notamment en matière d'aménagements de voiries, et de supports d'infrastructures de transport.

De façon plus générale, les fondateurs travaillent en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs académiques ou socio-économiques du territoire.

Un programme scientifique de grande envergure, au service d'un campus de visibilité internationale

Le programme scientifique du Campus repose sur plusieurs principes :

- Réunir les humanités et les sciences sociales.
- Conjoindre étude du passé et étude du présent.
- Promouvoir des questionnements transversaux, adaptés à l'analyse des dynamiques d'un monde global.

Ces principes seront mis en œuvre par des équipes de grande notoriété, qui œuvreront le long des huit axes thématiques définis par les fondateurs : l'histoire des sociétés et l'intelligence du monde contemporain ; l'étude des aires culturelles ; la connaissance du fait religieux ; l'histoire des textes et des traditions textuelles ; l'étude des arts, de la littérature, des images, de la création et de la communication ; celle des espaces, des territoires et de l'environnement ; celle de la population et de la santé ; et enfin celle de l'économie.

Ainsi le Campus fera émerger des pôles de référence internationale dans quatre domaines : les sciences de l'histoire ; les sciences des textes ; les sciences des territoires et les sciences sociales. Ouvert à un large éventail de disciplines, il regroupera autour de sujets transversaux des historiens, des philologues et autres spécialistes des textes, des sociologues, des géographes, des anthropologues, des démographes, des économistes, des linguistes, des psychologues, etc. Il favorisera aussi les coopérations transdisciplinaires, par exemple dans le cadre d'une plateforme « vieillissement », ou en liaison avec des pôles de compétitivité comme Cap Digital.

La réalisation de ce programme sera soutenue par le rapprochement sur le Campus d'une certaine d'unités de recherche, souvent contractualisées avec le CNRS, appuyées par des écoles doctorales reconnues et une offre étendue de master recherche.

Cette exceptionnelle concentration de moyens permettra au Campus Condorcet d'exercer un effet structurant pour la formation et la recherche en sciences humaines et sociales, en Île-de-France, mais aussi à l'échelle nationale et internationale. Lieu de formation initiale et de formation tout au long de la vie, il sera également impliqué dans l'élargissement et le renouvellement des débouchés dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Mieux accueillir et équiper la communauté universitaire

Une autre et essentielle ambition des fondateurs est d'offrir à tous d'excellentes conditions d'accueil et de travail, tant en matière de bureaux et autres locaux de recherche que d'espaces administratifs, de formation et de travail, de lieux de convivialité, de structure de restauration ou d'équipements sportifs, sociaux et de vie étudiante. Une Maison des Initiatives Étudiantes (MIE) est prévue porte de La Chapelle dont le financement est assuré par la Ville de Paris. Il s'agira d'une seconde antenne de la MIE de Paris – située 50 rue de Tournelles – qui s'ajoute à celle déjà ouverte dans le 13^e arrondissement. Les horaires d'ouverture seront étendus le plus largement possible.

Des avancées dans tous ces domaines aideront à réaliser l'objectif d'une attractivité accrue, spécialement à l'échelle internationale. À cet égard, parmi les équipements, il est prévu une maison des chercheurs étrangers comprenant une centaine de logements pour les personnalités invitées par les fondateurs.

Le Campus abritera en outre tous les équipements nécessaires à la recherche et à la formation en sciences humaines et sociales. Outre un centre de colloques et un hôtel à projets, qui viendra en complément de la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, l'aménagement dans tous les bâtiments de plateformes pour l'accueil de programmes contribuera à la réalisation de cet objectif.

Toutefois la réalisation la plus significative concernera la documentation, aussi bien à La Chapelle pour les étudiants des premières années qu'à Aubervilliers avec de nouvelles bibliothèques combinant collections d'ouvrages, accès aux ressources et aux services numériques (documentation numérisée, ou numérique, bases de données, archives ouvertes etc.), lieux de travail et de sociabilité. Dans le domaine du numérique, le Campus relève le défi de l'évolution rapide des usages et des pratiques de recherche, en menant avec le concours de la Caisse des Dépôts une étude sur la préfiguration globale de son offre numérique : les résultats de cette étude serviront à définir les premières étapes du numérique sur le Campus.

Le logement : un autre enjeu essentiel pour le Campus

L'offre de logements étudiants constitue un élément essentiel du succès du Campus, tant du point de vue de sa fréquentation que de l'animation urbaine. Le projet de Campus prévoit une résidence de 150 unités.

La Communauté d'agglomération de Plaine Commune a annoncé la réalisation de 250 logements dédiés au Campus. La Ville d'Aubervilliers inclut la problématique du logement étudiant dans ses projets d'urbanisme aux abords du Campus, et la Ville de Saint-Denis sur son propre territoire. Ainsi que le préconise le Programme Local de l'Habitat adopté par Plaine Commune, le nombre de logements étudiants sur le territoire de la Communauté d'agglomération sera multiplié par deux. La Ville de Paris développe d'importants programmes à proximité du site de La Chapelle qui viendront s'ajouter au parc actuel sur les 17^e, 18^e et 19^e arrondissements (2 800 logements étudiants financés d'ici 2014). Par ailleurs, l'établissement public Plaine de France étudie l'opportunité d'une cité universitaire aux alentours du Campus.

En ce qui concerne le logement des personnels, dont une partie souhaitera certainement résider à proximité du Campus, les opérations de requalification urbaine en cours ou en projet à Paris, à Aubervilliers et ailleurs sur le territoire de Plaine Commune constitueront d'importantes opportunités. La diversité des demandes de logements du personnel du Campus, du logement social à l'accession à la propriété, sera à prendre en compte.

Un projet en marche

Les études préalables actuellement en cours permettent de concevoir, en liaison constante avec l'ensemble des acteurs, un nouveau territoire scientifique dont chaque élément – locaux d'enseignement et de recherche, locaux administratifs, équipements mutualisés comme le centre de conférences, l'hôtel à projets et la bibliothèque, logements, restauration, services ou encore installations sportives – devra relever le double défi de l'innovation technologique et d'une vie de campus réussie.

Les études de programmation générale visent à évaluer au plus juste les surfaces à réaliser pour satisfaire les besoins des fondateurs en matière d'espaces d'enseignement et de recherche et d'équipements mutualisés. Elles sont éclairées par les travaux de l'Atelier national des Campus, présidé par Jean-Marie Duthilleul. Le préprogramme a été validé en mars 2011 par les fondateurs.

Les études d'insertion urbaine ont été confiées à l'agence d'architecture et d'urbanisme Panerai et associés. Elles ont pour objet de définir le meilleur emplacement pour chacun des bâtiments à construire, compte tenu de son gabarit, de ses relations avec les autres parties du Campus, des caractéristiques des parcelles à disposition et de leur situation dans la ville.

L'offre numérique du futur Campus fait l'objet d'une étude lancée fin 2010.

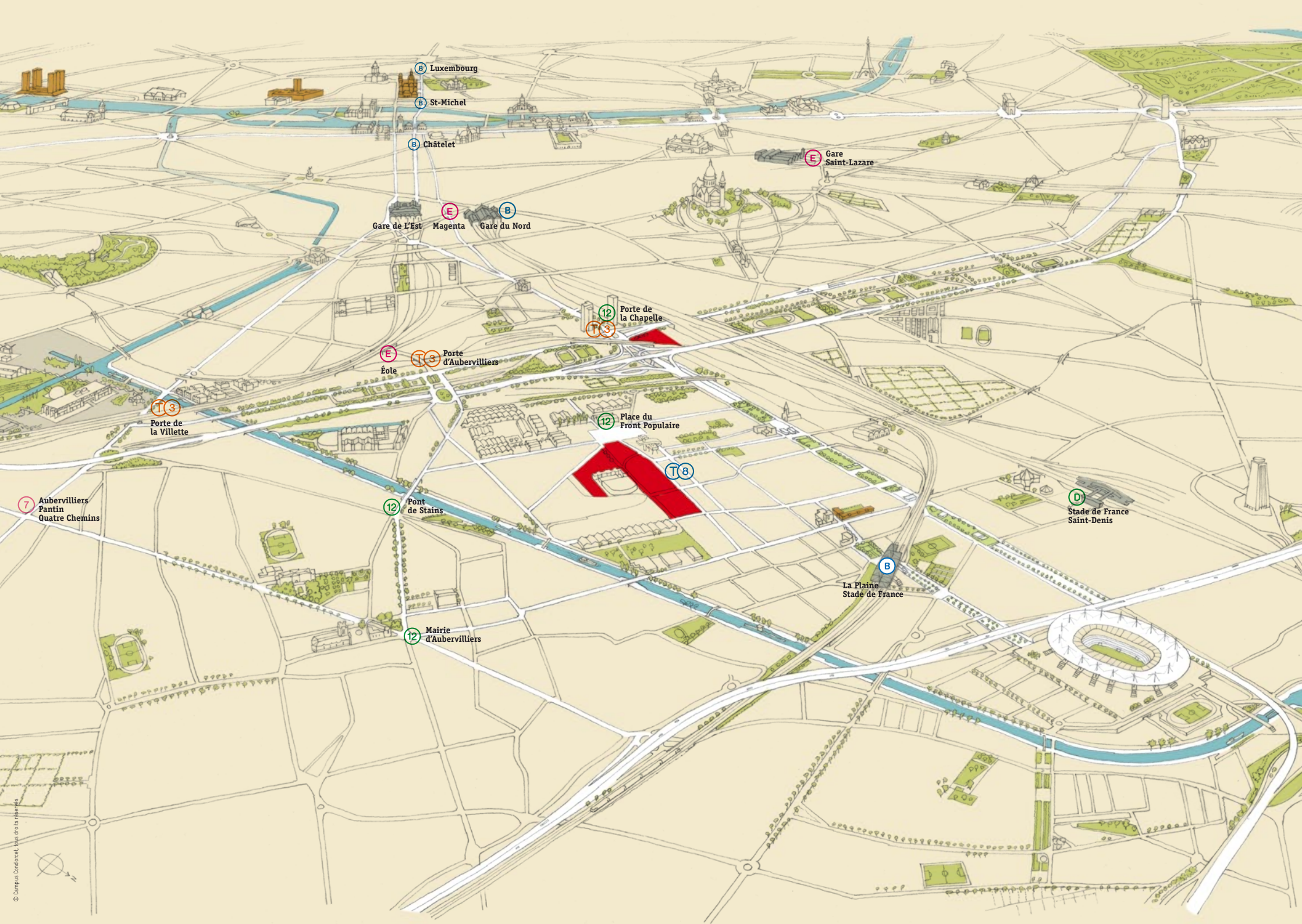
Les grandes étapes du projet

Projet envisagé pour la première fois en 2007, conçu sous sa forme actuelle en 2008, validé par le comité d'évaluation Campus en 2009, le Campus Condorcet a connu depuis l'origine un développement extrêmement rapide, qui renvoie l'écho du dynamisme non moins remarquable des zones urbaines sur lesquelles il est appelé à s'implanter.

Depuis la validation obtenue en février 2009, la création de la Fondation – décembre 2009 –, puis le lancement des études ont permis de préciser les termes du projet, dont cependant le contenu définitif ne sera arrêté que progressivement, après la fin de la concertation publique. C'est, en effet, à l'automne 2011 que les fondateurs devraient arrêter un phasage de l'opération, sur la base du scénario d'implantation urbaine qu'ils auront retenu.

Le tableau ci-dessous donne le calendrier des études en cours et des phases par lesquelles le projet sera ensuite appelé à passer jusqu'à la livraison des premiers ouvrages en 2016.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL	DÉBUT	FIN
Études de programmation	JUILLET 2009	JUILLET 2011
Études urbaine, architecturale et paysagère	JUILLET 2010	JUILLET 2011
Études des sols, sondages	FÉVRIER 2010	JUIN 2012
Acquisitions foncières	2011	2013
Études juridique et financière	MARS 2011	OCTOBRE 2011
Évaluation préalable par la Mission d'Appui des Partenariats Public Privé (MAPPP)	DÉCEMBRE 2011	JANVIER 2012
Enquête et déclaration d'utilité publique	OCTOBRE 2011	MARS 2012
Dialogue compétitif, procédures d'attribution des contrats	JUILLET 2012	SEPTEMBRE 2013
Signature des premiers contrats de partenariat	FIN 2013	
Livraison des premiers bâtiments	2016	



B Luxembourg

B St-Michel

B Châtelet

E Gare Saint-Lazare

Gare de l'Est

E Magenta

B Gare du Nord

12 Porte de la Chapelle
T3

E Éole

T3 Porte d'Aubervilliers

T3 Porte de la Villette

7 Aubervilliers
Pantin
Quatre Chemins

12 Pont de Stains

12 Place du Front Populaire
T8

D Stade de France
Saint-Denis

B La Plaine
Stade de France

12 Mairie d'Aubervilliers

Un campus au cœur du développement du territoire

Un contexte en évolution rapide

Le Campus Condorcet vient s'insérer dans un contexte urbain particulièrement dynamique à Paris Nord-Est comme sur le territoire de La Plaine Saint-Denis.

Paris Nord-Est

Le projet d'aménagement Paris Nord-Est couvre un territoire allant de la porte de La Chapelle à la porte de La Villette. Le terrain parisien du Campus Condorcet, situé sur le site « Chapelle », fait partie de cette zone.

Parmi les projets qui intéressent le Campus, on peut citer :

- la ZAC « Chapelle international », située boulevard Ney (côté impair), en face du site « Chapelle » comportant notamment la réalisation de bâtiments tertiaires le long de ce boulevard ;
- le projet de requalification des espaces publics, notamment pour les piétons et les circulations douces, aux abords de l'autoroute, du boulevard périphérique et des boulevards des maréchaux.
- la requalification des équipements sportifs et des stades à l'est du Campus ;
- la couverture du périphérique permettant une liaison plus facile avec Paris.

19

La Seine-Saint-Denis

Le département enregistre une croissance de sa population de 1,1% par an, la plus importante de l'Île-de-France. Sa population se caractérise par un nombre élevé de jeunes de moins de 20 ans. Elle accueille de nombreux équipements publics et privés dont deux aéroports internationaux, et un tissu dense en matière d'équipements culturels et de manifestations artistiques.

En complète restructuration, le territoire de La Plaine-Saint-Denis a fait et continue de faire l'objet de vastes projets d'aménagements urbains, paysagers et architecturaux portés par la Communauté d'agglomération Plaine Commune. Il est également impliqué dans les projets du « Grand Paris », spécialement le projet d'un « Territoire de la création » qui devrait trouver son centre au Carrefour Pleyel et s'étendre de la Seine au nord-ouest à Paris au sud et à Aubervilliers à l'est.

Aubervilliers

La Ville d'Aubervilliers va vivre dans les prochaines années de fortes mutations urbaines. Plusieurs projets sont très significatifs du point de vue du Campus.

- L'émergence d'un nouveau quartier Canal, porte d'Aubervilliers, à dominante loisirs et commerces, le long du canal Saint-Denis dans l'esprit citadin des docks de Londres réaménagés. L'ouverture, dans ce quartier, d'un centre commercial d'un nouveau genre « Le Millénaire » (une centaine de boutiques, représentant 56 000 m² de surfaces de vente) est une opportunité pour le Campus, aux usagers duquel il apportera un ensemble de commerces et de services.
- À quelques centaines de mètres au nord du Campus, il est prévu la construction du Centre aquatique olympique d'Aubervilliers, le pendant du Stade de France. Il s'agira du plus grand équipement de ce genre sur le territoire national, avec cinq bassins aménagés accueillant le public hors des périodes de compétition nationales et internationales.
- Le projet Centre-ville – Les Vertus 2030 – inclut l'extension en étoile du centre-ville historique d'Aubervilliers dont une branche importante lui fera rejoindre le Campus avec deux stations de métro supplémentaires sur la ligne 12 et des programmes de logements (dont étudiants).

Saint-Denis

La Ville de Saint-Denis et Plaine Commune ont engagé depuis de nombreuses années un important processus de transformation sur la partie du territoire de La Plaine Saint-Denis relevant de cette commune, et de mutation du tissu urbain autour du Stade de France, équipement métropolitain catalyseur. La reconversion des anciens territoires industriels a permis la création de nouveaux quartiers mixant les programmes de logements, de commerces et d'activités, des services de proximité, des groupes scolaires et des équipements culturels ou sportifs. Deux opérations intéressent directement le Campus :

- la ZAC « Nozal Front Populaire » à l'est du Campus, associe logements sociaux et logements en accession à la propriété ;
- l'extension de la ZAC « Montjoie », au nord-ouest du Campus, comprend un programme de bureaux, d'activités, de logements et d'équipements (dont le futur lycée de La Plaine), ainsi que des espaces publics, avec deux aires d'espaces verts et de jeux.

Ces opérations urbaines s'accompagnent de modifications concernant le réseau de voirie. Outre l'ouverture de la place du Front Populaire, au contact de Saint-Denis et d'Aubervilliers, on citera en particulier la création de deux axes nord sud – rue George-Sand et rue Waldeck-Rochet –, la prolongation d'un axe est-ouest – rue de la Métallurgie –, et la prolongation de la rue des Fillettes jusqu'à Paris.

La Plaine

Le projet de La Plaine recèle une particularité : celle de la construction collective d'un projet territorial et d'un portage politique et technique fort sur plus de deux décennies ; cette démarche lui permet un accompagnement partenarial intéressant sur le long terme.

Ce secteur accueille une partie de la croissance régionale sur les plans tant économique que de l'habitat. Il joue un rôle d'entraînement pour l'ensemble de l'agglomération. Mais si le Stade de France et les projets qui l'ont accompagné ont permis un premier décollage dès les années 2000, la mutation est loin d'être achevée.

Dès la fin des années 1980, était envisagé de créer au cœur de la Plaine un pôle universitaire et ont été programmées l'installation de quatre départements d'IUT dans la Halle Montjoie et la venue de formations supérieures et de structures de recherche du CNAM. Actuellement, sont présents deux départements d'IUT de l'Université Paris 13, l'École Supérieure de Production et de Conception Industrielle et autres formations du CNAM ainsi que l'Institut National de Métrologie, l'Institut National du Patrimoine, l'École Internationale de Création Audiovisuelle et de Réalisation (EICAR) et le SAE (centre de formation aux métiers du son, de la vidéo, du multimédia et de la 3D), implantés dans le parc des EMGP. La nouvelle Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord s'installera en 2011 à Saint-Denis. La Plaine accueille actuellement près de 2 000 étudiants.

La vocation mixte de ce territoire doit permettre de confirmer la place importante faite aux établissements universitaires et de recherche : c'est là que se situe tout l'enjeu de l'implantation du Campus Condorcet ouvert sur les quartiers environnants de la Plaine Saint-Denis.

Le travail lancé par l'État autour de quelques grands pôles stratégiques au sein du Grand Paris est en harmonie avec la logique de développement polycentrique portée par Plaine Commune depuis plusieurs années.

Le projet de cluster ou plus largement de « Territoire de la création » s'appuie à Plaine Commune et à Saint-Ouen sur la présence de nombreuses industries liées aux secteurs de la création telles que les activités de l'audiovisuel, du cinéma, de l'animation et des jeux vidéos. L'aspect économique, central dans le concept de cluster de la création, se combine avec des capacités créatives liées à la jeunesse de la population et au fort potentiel d'innovation présent sur le territoire. L'implantation en cours des Archives nationales et de la Cité du cinéma entre dans cette logique d'attractivité et de visibilité accrues.

Des transports en constante amélioration

Le Campus bénéficiera d'un réseau de transports publics denses

Un projet ambitieux de transports métropolitains rapides est porté par l'État et la Région dans le cadre du Grand Paris. Nommé Grand Paris Express, il assurera la liaison entre Paris et les deux aéroports de Roissy et Orly, en passant par Saint-Denis-Pleyel et Aubervilliers, nœud de jonction entre les réseaux. Une autre boucle constituera un système de rocades indispensable pour faciliter les transports autour de Paris et de banlieue à banlieue. Cette rocade est particulièrement pertinente pour relier les grandes Universités de banlieue entre elles. Ainsi le Campus Condorcet sera relié aux Universités de Nanterre, de Créteil, de Marne-la-Vallée, de Saclay et de Versailles-Saint-Quentin grâce à la liaison entre Pleyel et La Plaine Stade de France, puis Aubervilliers, se prolongeant vers l'est du département de la Seine-Saint-Denis et vers le Val-de-Marne.



À quelques minutes du site du Campus, la station du RER B La Plaine Stade de France offre une connexion importante entre Paris, le nord-est de la Seine-Saint-Denis et l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle. Cette ligne de transport fait aujourd'hui l'objet d'un projet d'amélioration de fréquence (décembre 2012). En heure de pointe, l'objectif est de pouvoir proposer aux usagers le passage d'un train toutes les trois minutes pour venir ou aller vers Paris ou vers Aulnay-sous-Bois.



La ligne 12 « porte de la Chapelle – Mairie d'Issy » est en cours de prolongation vers la Mairie d'Aubervilliers, avec deux stations intermédiaires depuis Paris. La première station, place du Front Populaire, sera achevée fin 2012. Elle desservira immédiatement le Campus, dont la partie sud bordera la nouvelle place. Une fois mise en service, la ligne 12 mettra le Campus à quelques minutes de Paris et du centre d'Aubervilliers, et offrira une nouvelle liaison fréquente de grande capacité et de grande amplitude.



La ligne T3 sera mise en service en 2012, avec un terminus porte de La Chapelle.

En cours de réalisation dans sa partie nord, la ligne T8 devrait être à terme prolongée vers le sud. Elle relierait alors Paris et la future gare RER E « Éole » au site du Campus à Aubervilliers, puis à la station « La Plaine Stade de France » du RER B et enfin à l'Université Paris 13 Nord.

Le prolongement de la ligne T8 jusqu'à la station du RER E Paris « Éole » constitue un fort levier de desserte du Campus et s'inscrit dans une continuité de maillage du territoire de la métropole francilienne au Nord du territoire de Plaine Commune, en Seine-Saint-Denis.

Convaincus de l'intérêt de ce prolongement et souhaitant le voir réaliser dans les meilleurs délais, le Campus Condorcet souhaite voir se concrétiser le financement de cette opération à l'occasion de la revoyure du Contrat de projet Etat-Région (CPER) et du Contrat Particulier Région-Département (CPRD 93).

La Fondation Campus Condorcet appuie les démarches des collectivités territoriales en vue de la réalisation rapide de cette desserte dont elle tirerait un grand bénéfice.



La création de nouvelles lignes de bus et le prolongement ou la modification du tracé de certaines lignes existantes, passages en sites propres notamment, est en cours. Comme pour la ligne 65 qui relie la porte de La Chapelle à la Mairie d'Aubervilliers. Ces lignes de bus préfigurent le prolongement du tramway T8 permettant de relier le Campus aux autres Universités Paris 8 et Paris 13 vers Paris, le RER B, la ligne 12 du métro, le tramway T3 des Maréchaux et la future gare du RER E Paris « Éole » en 2015.

Un campus transpériphérique



Les deux sites du Campus

Fruit d'un travail qui a étroitement associé les équipes des membres fondateurs pendant un an, le préprogramme du Campus a été validé le 7 mars 2011 par le conseil d'administration de la Fondation Campus Condorcet. La surface totale du Campus s'élève à environ 180 000 m² SHON, dont 157 000 m² pour le site d'Aubervilliers.

Sur ce site, un tiers des surfaces sont mises en commun dans le cadre d'un processus de mutualisation et attestent la volonté des fondateurs de travailler ensemble dans le cadre d'un projet partagé. Les bâtiments mutualisés comprennent le grand équipement documentaire (25 000 m² SHON), le pôle international d'accueil et d'échange (10 605 m² SHON, avec un centre de conférences, une maison des chercheurs comprenant cent logements et un Faculty club), l'hôtel à projets (2 664 m² SHON), le pôle associatif et culturel, l'accueil « petite enfance », la restauration (4 500 repas dont 1 500 assurés par la restauration privée), 150 logements étudiants (4 970 m² SHON), ou encore les locaux sportifs (un gymnase multisport), etc. Les bâtiments dévolus aux écoles et organismes fondateurs s'élèvent à 100 000 m² SHON sur le site d'Aubervilliers et à 22 000 m² SHON sur le site de La Chapelle.

25

Le site de la porte de La Chapelle

Actuellement propriété de Réseau Ferré de France (RFF), le terrain sur lequel le Campus devrait être édifié couvre une partie du site Chapelle, dont l'acquisition est prévue par la Ville depuis 2009 dans le cadre d'une négociation plus globale. Cependant, la Ville a déjà fait en 2007 l'acquisition d'un premier terrain d'une surface de 1 463 m².

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé en 2006 par le Conseil de Paris. Le site pressenti pour le Campus est classé en UGSU (Zone urbaine de grands services urbains). Une révision du PLU est déjà envisagée. Aucune prescription d'archéologie préventive n'a été formulée par le Préfet de Région pour le site.

Le site d'Aubervilliers

Le périmètre prévu pour le Campus couvre environ huit hectares. Des créations de voies et des retraits d'alignement étant prévus sur une partie de ces terrains, la surface sera à évaluer précisément.

Une évaluation du coût foncier a été effectuée en septembre 2010 par l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne (AFTRP). Hors dépollution et évictions commerciales, ce coût a été estimé à 30 M€. L'EPA Plaine de France, la société Icade et la Communauté d'agglomération Plaine Commune – qui apporte gracieusement ses terrains – comptent parmi les propriétaires. Opposable au premier trimestre 2011, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Aubervilliers intègre une surface de huit hectares classée en zone UD (Grands services urbains) et inscrite en « emplacements réservés » au profit du Campus. Ces terrains feront l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) fin 2011. Une révision du PLU sera à envisager dès son approbation. Aucune prescription d'archéologie préventive n'a été formulée par le Préfet de Région pour le site.

Une première étude des sous-sols, conduite sur quelques points du périmètre, confirme une importante pollution de l'ensemble des terrains qu'il y aura lieu d'affiner dans la suite des études. Concernant les sous-sols, la zone comportant des poches de gypse antéludien, requérant généralement la mise en place de fondations spéciales, des études du sous-sol en aval seront nécessaires à la bonne conduite du projet.

La liaison entre les deux sites

Le prolongement de la ligne 12 du métro assurera une liaison facile entre les deux sites du Campus. Par ailleurs, les fondateurs souhaitent mettre l'accent sur les circulations douces – piétons et vélos – entre la porte de La Chapelle et la place du Front populaire. Ils comptent à cet égard sur l'aménagement des abords, actuellement quasiment infranchissables, du nœud autoroutier constitué par l'autoroute A1, le boulevard périphérique et leurs bretelles d'accès. Enfin, le Campus est susceptible de connaître à terme une extension sur la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), « Gare des mines – Fillettes », qui s'étend sur les territoires de Paris, d'Aubervilliers et de Saint-Denis, entre les portes d'Aubervilliers et de La Chapelle, et constitue un trait d'union entre les deux sites actuellement programmés.

L'apport du Campus aux habitants du territoire

Un campus acteur de l'identité et de la vitalité urbaine

Projet de grande dimension, impliquant une population nombreuse et diversifiée, le Campus Condorcet accompagnera la dynamique de transformation des territoires en renforçant leur identité universitaire et leur image internationale, et en contribuant à leur vitalité et à leur animation

Une identité universitaire renforcée

Avec des implantations telles que le site Clignancourt de l'Université Paris 4 au sud, l'Université Paris 8, l'Université Paris 13 ou le CNAM au nord, le territoire sur lequel le Campus prendra place est déjà marqué par une importante activité publique d'enseignement supérieur et de recherche, à laquelle s'ajoute la présence d'acteurs privés tels que le Centre de Formation de Saint-Gobain ou le Centre de recherche Rhodia.

L'installation à la porte de La Chapelle et à Aubervilliers de 15 500 étudiants, chercheurs, enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs, accroîtra cet engagement dans l'enseignement supérieur et dans la recherche. Elle contribuera à renforcer l'image du nord parisien, d'Aubervilliers et plus largement du territoire de Plaine Commune comme nouveau pôle du développement universitaire en Île-de-France, au profit de tous les acteurs du territoire.

Une population nouvelle, porteuse de mixité et de diversité

Le secteur de la porte de La Chapelle peut compter sur l'apport d'environ 3 000 étudiants de licence, avec leur encadrement enseignant et administratif.

La population attendue à Aubervilliers sera beaucoup plus nombreuse et diversifiée. Elle comprendra :

- des étudiants engagés dans les niveaux les plus avancés (master et doctorat, environ 7 900) ;
- environ 3 600 enseignants-chercheurs et enseignants, chercheurs en sciences humaines et sociales, appartenant à la catégorie A de la Fonction publique ;
- environ 900 ingénieurs, agents administratifs, techniques et de service nombreux, comportant une part croissante de personnel qualifié de niveau A et B, compte tenu de l'évolution des tâches à l'intérieur des institutions universitaires.

Une proportion significative des doctorants bénéficiera d'un financement, ou exercera une activité salariée. Plus généralement, la place importante du master et du doctorat renforcera la part des étudiants en voie de professionnalisation, notamment dans le cadre de stages. L'engagement des porteurs du projet de Campus dans la formation tout au long de la vie est en outre de nature à accroître la présence d'étudiants déjà entrés dans la vie professionnelle.

Le Campus créera une opportunité nouvelle de formation pour les habitants du territoire, en les rapprochant d'établissements dont la réputation est établie, mais aussi en maintenant la cohérence avec les deux grandes Universités déjà présentes en Seine-Saint-Denis – Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et Paris 13 Nord –, membres fondateurs du Campus Condorcet, ainsi qu'avec les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche du territoire.

Il contribuera au renouvellement de la mixité et de la diversité sociale, par un apport massif de personnels d'un haut niveau de compétences, au profil différent de ceux qui ont accompagné l'implantation de grandes sociétés dans le secteur voisin du Stade de France. Les doctorants venant du monde entier apporteront au Campus une dimension fortement internationale. Leurs sphères géographiques d'origine sont variées, provenant principalement de l'Union européenne, des pays du pourtour de la Méditerranée, d'Asie (Chine, Vietnam) et d'Amérique du Nord (États-Unis, Canada).

Ainsi, le Campus apportera au territoire une nouvelle richesse sociologique, par la présence d'une population très majoritairement composée d'étudiants en formation avancée, de jeunes chercheurs, d'enseignants et de chercheurs capables de contribuer de façon positive, par leurs compétences et leurs capacités d'insertion, à la requalification et à la dynamisation des territoires concernées. Cette diversité des origines et des parcours fera écho aux caractéristiques d'une population résidente très mixte. Elle favorisera l'intégration et contribuera à l'enrichissement de l'animation culturelle.

Le Campus Condorcet : moteur de la requalification et de la vitalité urbaines

Les fondateurs du projet Campus Condorcet se sont donné pour ambition non seulement de relever les défis d'une qualité architecturale exemplaire, mais aussi de développer une véritable vie de campus pleinement insérée dans le territoire. Campus urbain, ou encore quartier universitaire, le Campus Condorcet ne sera donc pas un simple lieu de passage d'étudiants et d'enseignants-chercheurs. Il constituera à terme un véritable système social pleinement intégré dans la cité, et œuvrant en faveur de son renouveau, notamment en s'ouvrant vers le centre-ville d'Aubervilliers.

Le Campus contribuera à donner une image radicalement renouvelée du territoire. Par l'ampleur de ses proportions – notamment sur le site d'Aubervilliers où 150 000 m² SHON devraient être bâtis –, par la présence du siège de grandes institutions d'enseignement supérieur et de recherche, par la visibilité de ses grands équipements – bibliothèque, centre de colloques, hôtel à projets, maison des chercheurs étrangers, etc. – il apportera une indéniable visibilité et notoriété, tant au niveau national et qu'international, à des quartiers actuellement couverts pour partie de friches industrielles.

Le Campus participera en outre à l'animation urbaine : par les larges amplitudes horaires d'ouverture de ses équipements, et spécialement de sa bibliothèque ; par l'activité de son centre de colloques ; par le développement du logement étudiant à proximité des installations universitaires, ce qui stimulera non seulement la vie de campus, mais aussi la vie urbaine ; et enfin par l'appui apporté à la vie étudiante, associative, citoyenne, culturelle et sportive. De surcroît, plusieurs axes traversant le Campus devraient être classés en « zone 30 », voire être dévolus aux piétons. Ces mesures agiront de façon favorable sur la qualité de vie du quartier.

En termes d'activités, les fondateurs comptent sur l'action des collectivités territoriales en faveur du développement de commerces de proximité – restaurants, cafés, commerces de bouche, librairies, etc. – pour lesquels d'autres acteurs du site, par exemple le parc des Magasins généraux, devraient offrir des débouchés. Cependant la Fondation entend également agir par elle-même, en assurant la promotion de l'image du Campus pour inciter des acteurs économiques et culturels à venir s'installer à proximité.

Le Campus, par l'apport humain qu'il représente, crée aussi un motif supplémentaire pour accélérer l'amélioration des dessertes par les transports en commun, du moins sur le territoire de La Plaine où l'arrivée désormais programmée d'environ 12 000 personnes rend plus que jamais nécessaire la réalisation rapide du tramway T8.

Enfin le Campus s'intègre dans le projet de « Territoire de la création » promu dans le cadre du Grand Paris sur un vaste secteur autour du carrefour Pleyel à Saint-Denis jusqu'à Aubervilliers. Il en accompagnera d'autant plus facilement le développement qu'il sera très concerné par le développement de la culture numérique et que plusieurs des fondateurs sont, depuis longtemps, engagés dans des activités de recherche et de formation en rapport avec la création. Le développement de ce cluster de dimension internationale exercera, en outre, un effet en termes d'image qui réagira de façon très favorable sur le territoire en général et sur l'attractivité du Campus en particulier.

Des activités sans incidence négative sur l'environnement

Structure dédiée aux sciences humaines et sociales, le Campus Condorcet accueillera des activités pédagogiques et de recherche qui ne comportent ni incidence négative sur l'environnement, ni risque technologique pour les populations. Il prend sa place dans les dispositifs initiés par les collectivités, qu'il s'agisse de l'Agenda 21 ou du Plan Climat Énergie.

Les laboratoires installés sur les deux sites développeront une activité majoritairement intellectuelle, sans utilisation de produits toxiques ni production de déchets dangereux comme cela est le cas pour d'autres domaines de la recherche scientifique. Il n'est pas prévu que les activités transdisciplinaires – ouverture, par exemple, aux sciences de la vie – s'accompagnent de la création de plateaux techniques ou de lieux d'expérimentation.

Il n'y a pas lieu non plus de craindre une augmentation problématique des flux de circulation automobile, les étudiants et les personnels empruntant massivement les transports en commun, voire les circulations douces. Les parkings envisagés – 350 places à Aubervilliers et 100 à la porte de La Chapelle – devraient suffire pour le stationnement des véhicules se rendant au Campus.

L'amplitude des horaires de travail des étudiants et doctorants est suffisamment large pour éviter une concentration excessive des déplacements aux heures de pointe d'utilisation des transports publics, notamment pour la station RER « La Plaine Stade de France ». En outre, le développement considérable de l'offre de transports en commun permettra de répartir les flux induits par le Campus.

Par ailleurs, la superficie envisagée pour le projet de Campus ne conduira pas à une densification excessive des constructions sur les zones concernées. Elle offrira, en revanche, l'occasion de concevoir un éco-quartier cohérent, répondant aux exigences du développement durable.

Campus Condorcet

c/o MSH Paris Nord, 4 rue de la Croix-Faron

93210 Saint-Denis La Plaine

Tel. 01 55 93 93 34

contactfcc@campus-condorcet.fr

www.campus-condorcet.fr



Participez aux réunions publiques !

En amont des réunions publiques, des rencontres avec des représentants du monde étudiant ont été organisées à Paris, et avec le monde enseignant, associatif et économique à Aubervilliers.

Les réunions publiques permettront de présenter le projet, les activités

scientifiques et pédagogiques, les équipements et services, et d'aborder les questions liées aux logements, aux transports, et à la qualité de vie.

En participant aux réunions, vous mesurerez les apports du Campus et les bénéfices attendus pour le territoire, pour ses habitants, et pour l'activité économique...

Vous pourrez échanger avec les porteurs du projet, et apporter vos suggestions.

Jeudi 19 mai - 19h

Mairie du 18^e arrondissement, 1 place Jules-Joffrin, Paris.

Mercredi 1^{er} juin - 19h

Auditorium du CNAM, 61 rue du Landy, Saint-Denis.

Mercredi 15 juin - 19h

Mairie d'Aubervilliers, 2 rue de la Commune de Paris.

Donnez votre avis !

Une carte «T»

est disponible dans le dossier de concertation pour adresser vos questions et suggestions.

Un formulaire de contact

en ligne vous permet de poser vos questions ou faire des suggestions
www.campus-condorcet.fr
rubrique La concertation publique.

Sur place au Campus

Condorcet, 4 rue de la Croix-Faron, Saint-Denis
La Plaine, le public est reçu les lundis et mardis après-midi, de 14 heures à 18 heures, du 16 mai au 24 juin 2011.

Retrouvez toute l'information

Sur le site

www.campus-condorcet.fr
rubrique La concertation publique.

Le dossier de concertation

est disponible dans les mairies (Paris 18^e, Aubervilliers, Saint-Denis), à l'hôtel de la Communauté d'agglomération Plaine Commune et à celui du Département de Seine-Saint-Denis à Bobigny.

Des expositions itinérantes

sont installées à Paris, à Aubervilliers et à Saint-Denis (mairie, médiathèques, maisons de quartier, MIE), à l'hôtel du département de

Seine-Saint-Denis à Bobigny, et à celui de la Communauté d'agglomération Plaine Commune.

Des promenades urbaines

sont organisées sur le territoire du Campus. Le programme est disponible en ligne
www.campus-condorcet.fr
rubrique La concertation publique.